

DÉFI GÉNIE INVENTIF 2010, FINALE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
Consignes générales pour les participants

PRÉPARATIFS

Procédures d'inscription

Avoir élaboré un projet seul ou en équipe (maximum de quatre personnes).

Télécharger le formulaire d'inscription au www.cdls.qc.ca, le remplir en deux exemplaires et faire parvenir les originaux au Conseil du loisir scientifique de l'Estrie (CLSE), en personne ou par la poste, **avant 16 h, le 31 mars 2010.**

Aucune inscription par télécopieur ou par courriel n'est acceptée.

Frais d'inscription

35 \$ par personne (un chèque libellé au nom du Conseil du loisir scientifique de l'Estrie)

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

Le rapport écrit

Il doit être produit selon les spécifications données sur le site www.cdls.qc.ca, puis produit en **deux exemplaires** qui devront parvenir au CLSE au plus tard à **16 h, le mercredi 21 avril.**

LORS DU DÉFI GÉNIE INVENTIF

Accueil

La compétition du Défi génie inventif a lieu le vendredi 7 mai 2010 et elle commence à 10 h.

Vestiaire

Utilisez le vestiaire mis à votre disposition pour y déposer vos vêtements.

Repas

Les repas du midi se prennent à la cafétéria de l'Université de Sherbrooke. Vous pouvez apporter votre lunch ou vous procurer un repas complet à la cafétéria, qui sera ouverte. Si certains participants ont une mobilité réduite, ils doivent se rendre à la cafétéria par l'extérieur.

Numéro d'urgence : 819-570-8078

Chaque participant est responsable de remettre ce numéro à ses parents

Participation à la compétition provinciale

Le Défi provincial, auquel participeront les trois équipes gagnantes, dont une équipe de premier cycle et deux équipes de deuxième cycle, se tiendra le samedi 5 juin 2010, au Centre des sciences de Montréal. Si votre projet est sélectionné pour participer à la provinciale, nous attirons votre attention sur quelques exigences de cet événement :

- des frais de 15 \$ sont exigés pour chaque participant;
- il faut être disponible pour cette date si votre équipe est sélectionnée.

Autre rappel

Il est absolument nécessaire que vous apportiez votre carte d'assurance-maladie ainsi que votre carte étudiante.

Les accompagnateurs ne pourront être avec les participants lors de la vérification des modules par les juges. Ils resteront dans la salle avec le public.

Bravo pour votre implication et bonne chance!